

AIDE-SOIGNANT OU AIDE-SOIGNANTE

L'aide-soignant ou aide-soignante dispense des soins de bien-être et de confort aux personnes admises dans un service médical. Il participe à la gestion et à l'entretien de l'environnement de la personne.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Accueil et prise en charge des patients et de leur famille
- Identification de l'état de santé du patient
- Réalisation de soins courants et assistance de l'infirmier ou l'infirmière
- Réalisation de soins d'hygiène et de confort et de soins préventifs
- Désinfection et stérilisation des matériels et équipements

CONDITIONS D'EXERCICE DU MÉTIER

Les aides-soignants et aides-soignantes, représentaient 14 200 agents au 31 décembre 2012. Ils travaillent essentiellement dans les CCAS (82 %), et plus occasionnellement dans les communes de plus de 20 000 habitants, les EPCI et les syndicats intercommunaux. Dans un contexte de pénurie, mais aussi de concurrence avec le secteur privé et la fonction publique hospitalière, la plupart des collectivités doivent fonctionner avec des postes vacants dans les services dédiés à la santé.

ACCÈS

- > Formation initiale d'aide-soignant ou aide-soignante
- > Conditions d'exercice réglementées
- > Concours d'accès de la filière médico-sociale, catégorie C, cadres d'emplois des auxiliaires de soins territoriaux

ÉVOLUTIONS DE L'ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL

Les facteurs d'évolution de l'environnement professionnel portent principalement sur :

- le développement des outils informatiques ;
- le développement des démarches qualité et de sécurité sanitaire ;
- le renforcement de la lutte contre les infections nosocomiales ;
- l'évolution pharmacologique ;
- les évolutions technologiques des équipements et matériels ;
- l'évolution de la demande sociale : individualisation, proximité, réactivité ;
- l'augmentation du vieillissement, de la dépendance, des pathologies chroniques et des soins de longue durée ;
- la législation sur les personnes âgées et handicapées ;
- le développement de la prise en charge des personnes âgées (APA) ;
- la loi Hôpital, patients, santé et territoires.

PERSPECTIVES D'EMPLOI

Les évolutions dans l'organisation des services et des tâches amèneront en particulier un recentrage de ce métier sur des activités cliniques et la nécessité du travail d'équipe dans les activités de soins.

• SCÉNARIO 1

La situation professionnelle des aides-soignants et aides-soignantes en fait un vecteur important de la mise en œuvre au niveau d'un territoire, des campagnes de prévention ou de vaccination, mais aussi des services territoriaux de santé, qui offrent des consultations et des soins diversifiés. L'évolution des organisations devrait repositionner l'action des CCAS et redéfinir le périmètre d'intervention de ces professionnels.

• SCÉNARIO 2

Les changements induits par les recompositions territoriales, redéfinissent le périmètre et les modalités d'organisation et d'intervention, dégagant des synergies de moyens. Par ailleurs, le développement de la télémédecine et de la télésanté permettent le maintien à domicile ou en établissements médico-sociaux des personnes âgées polypathologiques et des malades polyhandicapés, le suivi des malades chroniques à domicile et le recours aux actes spécialisés sur l'ensemble du territoire en imagerie, radiologique, ophtalmologie, dermatologie, anatomopathologie. L'ensemble contribue au succès des politiques de santé et ce, à moyens constants.

REPÈRES STATISTIQUES

Source : Enquête nationale métiers / CNFPT 2013

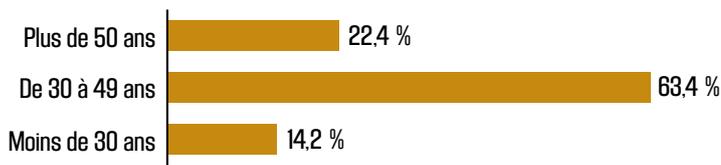
• EFFECTIFS AU 31/12/2012

14 200 agents

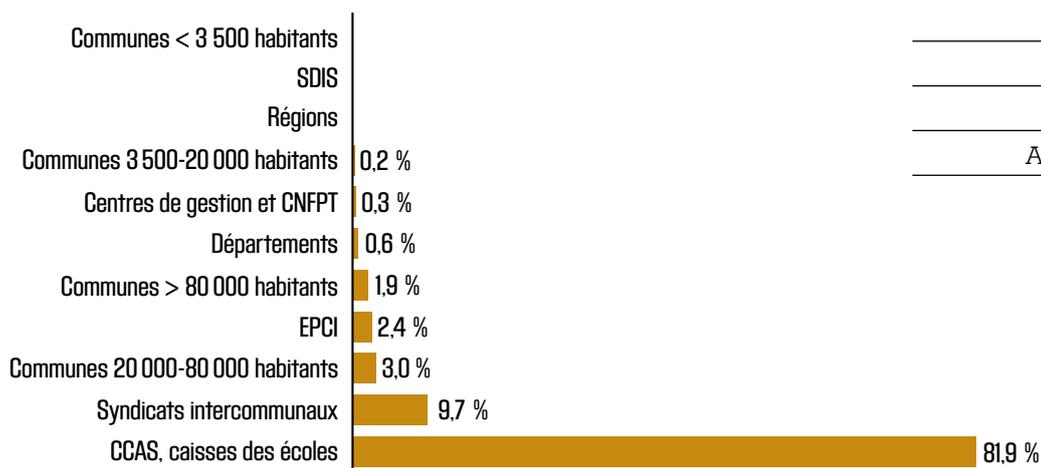
26 % d'agents à temps non complet

93,3 % de femmes

• STRUCTURE DES ÂGES



• RÉPARTITION PAR TYPES D'EMPLOYEURS



• STATUT

98,5 % d'agents de catégorie C

66 % d'agents titulaires

34 % d'agents non-titulaires

• ÂGE

Âge moyen des agents occupant ce métier : **42 ans**

Part des plus de 55 ans : **10,2 %**

• PRINCIPAUX SERVICES D'AFFECTATION

	Effectifs	%
Social	7 500	52,8
Santé	6 500	45,7
Autres services	200	1,5